



GROUPE DE TRAVAIL DU 13 MARS 2014

UNE NOUVELLE REPARTITION DES BUDGETS D'INITIATIVES LOCALES EN DEBAT

Ce groupe de travail fait suite au CNAS de décembre 2013 et concerne principalement une proposition d'un nouveau calcul du Budget d'Initiative Locale (BIL) pour 2015 voire 2016. Les crédits BIL sont basés sur la situation des effectifs en 2008. L'administration propose d'actualiser cette base sur les effectifs réels au 31 décembre 2012. De plus, une nouvelle donnée s'est imposée cette année :

Le budget des coins repas est intégré dans les crédits du BIL.

Ce projet de calcul est censé, pour l'administration, répartir plus équitablement l'enveloppe du BIL entre départements.

FO condamne l'intégration des coins repas dans l'enveloppe du BIL. Elle

dénonce un choix qui va contraindre les CDAS à prioriser des actions par rapport à d'autres ou bien à délaisser les coins repas en cas de renouvellement de matériel au profit d'autres actions. Les délégués doivent faire l'inventaire des coins repas et en faire le bilan lors d'un CDAS.

FO demande à connaître la répartition des crédits des coins repas par département. Il a été demandé également d'étudier la spécificité du département de la Moselle où depuis 2012, ont été affectés de nouveaux services à l'INSEE et à la DGDDI (TPL).

L'administration répond qu'un point sur l'inventaire des coins repas sera fait aux fédérations lors d'un prochain groupe de travail du CNAS. Elle précise qu'une réunion avec les délégués est prévue les 2 et 3 avril et qu'à cette occasion, une réflexion sur les modalités de calcul du BIL leur sera proposée.

Les syndicats ont demandé de revoir le projet dans un prochain groupe de travail estimant que ces propositions n'étaient pas satisfaisantes.

MARCHE NATIONAL DES CHEQUES CADEAUX – BILAN 2013

L'administration précise que ce marché a été conclu en juillet 2013, pour un an, avec la société ENDERED. Renouvelable deux fois, il permet à l'ensemble des départements métropolitains et ultra marins de passer commande. Il répond à trois objectifs

- Sécurisation des procédures d'achat,
- Allègement de la charge de travail des Délégations Départementales d'Action Sociale,
- Gain financier (taux de remise).

98 départements ont passé commande auprès de la société. Un seul n'a pas utilisé la procédure. La valeur faciale des chèques a été fixée à 21 € en moyenne par enfant.

Les livraisons des chèques se sont effectuées sur 140 sites. L'utilisation des chèques auprès des différentes enseignes affiliées par le prestataire s'est bien déroulée.

Concernant le bilan financier, 1.344.379 € de chèques cadeaux ont été commandés auprès de la société ENDENRED. La part commandée pour l'arbre de Noël 2013 est de 1.232.141 € pour un nombre total de 62.010 chèques distribués. Le nombre de chèques cadeaux est en augmentation par rapport à 2012.



On constate un reliquat de 4.652 chèques pour l'année 2013, plus important qu'en 2012, pour un montant global de 74.199 €, dû à des commandes surévaluées.

L'administration a décidé en accord avec la société Endenred, qu'à titre exceptionnel, ce reliquat ferait l'objet d'avoirs à utiliser par les délégations durant l'année 2014.

FO s'enquière de la possibilité de prendre des abonnements pour les enfants en dehors du marché national. La direction répond que les offres Kadéos incluent déjà des abonnements à des magazines mais que cette demande pourrait être étudiée. Les cartes d'achat proposées pour des dépenses ultra résiduelles ne sont pas prises sur le BIL.

QUESTIONS DIVERSES :

FO est intervenue sur la dématérialisation des titres restaurants, le décret ayant été publié au Journal Officiel, nous avons quelques interrogations quant à sa mise en application dans notre ministère.

La fiche à remplir pour la demande d'un logement social stipule l'obligation sur l'honneur de quitter le logement lors du départ à la retraite de l'agent bénéficiaire.

FO demande que cette obligation soit immédiatement retirée. Suite à cette demande, les services de l'ALPAF nous ont fait part de la modification.

Un point des expérimentations sera fait en juin lors d'un groupe de travail. Concernant les emplois d'assistants de délégation, les syndicats ont été informés, fin janvier, de 10 suppressions pour 2014 (dont 3 pour le Puy de Dôme, la Haute Garonne et le Cantal). **FO** est intervenue vivement pour dénoncer les suppressions dans leur globalité mais aussi la frilosité de la direction à nous donner les sept autres départements impactés. En effet, des représentants locaux **FO** nous ont fait part de l'inquiétude des personnels qui rend la continuité du travail très difficile.

FO exige de connaître au plus vite, les sept autres départements concernés.

L'administration répond qu'à ce stade, la décision n'est pas encore prise, l'information sera donnée lors du prochain CNAS. Pour **FO**, malheureusement, le seul objectif de ce groupe de travail a été de gérer la pénurie des crédits action sociale. Pour répondre aux besoins pressants, l'action sociale doit être au plus près des agents. Les moyens financiers et en personnel doivent être à la hauteur des besoins. L'administration n'est pas dans ce schéma et **FO** le déplore.

FO sera particulièrement attentive aux propositions de calcul du BIL, formulées par l'administration au prochain groupe de travail.